



PLONGEE JEUNES BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHESION SAISON 2023

NOM : Prénom : N° de licence :
 Date de naissance : Allergie aspirine : OUI NON
 Adresse : CP : Ville.....
 Téléphone fixe: Tél. portable:.....
 E-mail :
 Niveau de plongeur : Stage:

Pièces à joindre (seuls les dossiers complets seront acceptés)

- Certificat Médical d'absence de Contre-Indication établi par tout médecin, ayant le cas échéant des compétences spécifiques (**féderale**, CES, hyperbare) (**joindre une photocopie**).
- Certificat test audio-tymanométrique chez un **médecin ORL pour la première licence**.
- Pour les nouveaux adhérents : une photo d'identité, une photocopie d'un éventuel niveau de plongeur (carte ou passeport)

COTISATIONS et STAGES (- de 16 ans)

JEUNES MOINS de 12 ANS (Cotisation + Licence FFESSM) :	115,00€	=€
JEUNES de 12 ANS à 16 ANS (Cotisation + Licence FFESSM) :	130,00€	=€
JEUNES PLUS de 16 ANS (Cotisation + Licence FFESSM) :	145,00€	=€
Assurance Complémentaire proposé par la FFESSM (facultative mais conseillée) :	20,00€	=€
STAGE PLONGEE JEUNE (entre 10 & 12 ans) hors cotisation & licence:	190,00€	=€
<ul style="list-style-type: none"> • Séances piscine + prêt matériel (<u>sauf PMT</u>) + plongées mer • Carnet de plongées + passeport de plongée + carte niveau internationale 		
STAGE NIVEAU 1 hors cotisation (être âgé au moins de 12 ans*) :	300,00€	=€
<ul style="list-style-type: none"> • Séances piscine + prêt matériel (<u>sauf PMT</u>) + cours théoriques + 1 plongée mer • Carnet de plongées + passeport de plongée + carte niveau internationale 		
Carte ENORA (résident Dinard, ristourne de 10€ sur la cotisation)	- 10,00€	=€
Chèque PASS (jeunes de 8 à 17ans résident Dinard)	- ??,00€	=€
Ristourne de 20,00€ (à partir du 2^{ème} adhérent d'un même foyer fiscal)	- 20,00€	=€
TOTAL réglé le :/...../.....	Chèque, espèces	=€

* Sur présentation d'un certificat médical favorable à la préparation de ce brevet établi par un médecin fédéral.

Chèque a l'ordre du Club Subaquatique Dinardais. Possibilité de régler en plusieurs chèques (maximum 3 chèques), noter les dates d'encaissement au dos des chèques.

L'adhésion annuelle permet de participer aux activités du CSD. Elle entraîne l'acceptation sans réserve des statuts et du règlement intérieur de l'association ainsi que le paiement des cotisations qui seront réclamées. Les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site csd-bretagne.fr

J'autorise le CSD à la mise en ligne sur les sites Internet et multimédia des photos et reportages pris lors des activités et manifestations organisées par le CSD et j'accepte la diffusion de mes coordonnées aux autres membres du CSD : OUI NON

Date :/...../..... SIGNATURE